

LES CHIFFRES

CLÉS

CONGRÈS DÉBAT PUBLIC
DES JEUNES ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

POLITIQUE
COMMISSION
PERMANENTE
SESSIONS



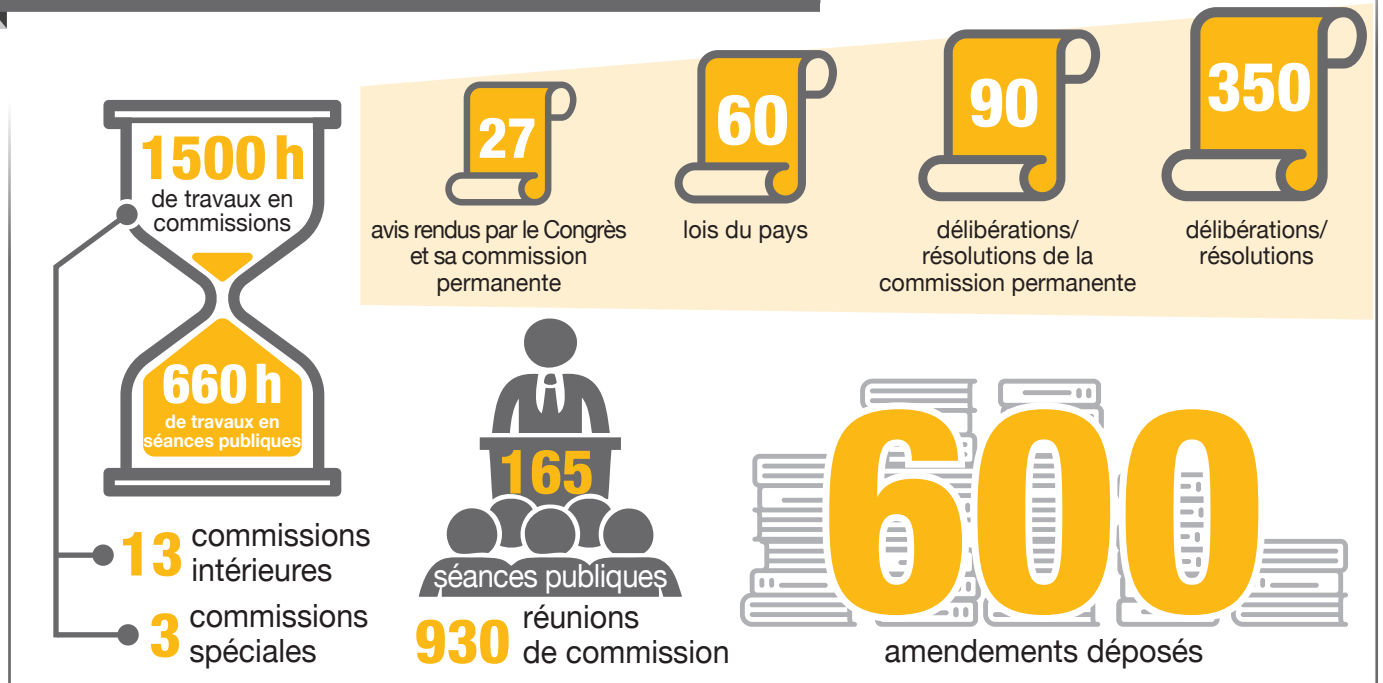
CONGRÈS
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

CONSEILLERS
DÉLIBÉRATIONS
PARTENARIATS
LOIS DU PAYS
VOTES
AMENDEMENTS
COMMISSIONS

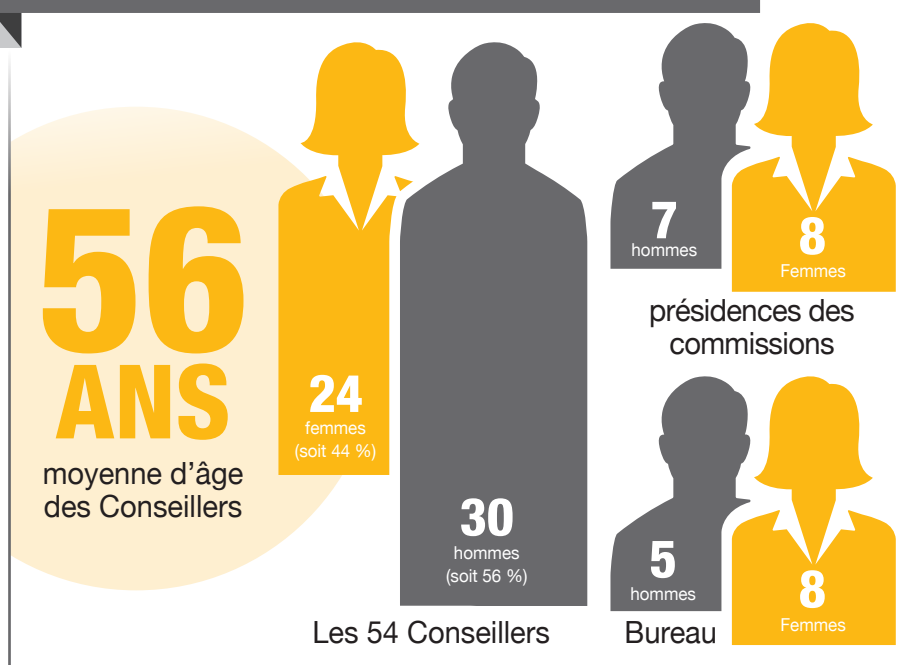
LE RÔLE DU CONGRÈS

- **Examine** les projets de textes du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les propositions des membres du Congrès
- **Vote** des lois du pays, des délibérations et les budgets de la Nouvelle-Calédonie
- **Adopte** également des avis, des résolutions et émet des vœux
- **Élit** et contrôle le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- **Exprime** le point de vue des Calédoniens des trois provinces
- **Favorise** le débat citoyen

TRAVAUX DE MAI 2014 À AOÛT 2018



MOYENNE D'ÂGE ET RÉPARTITION HOMME / FEMME EN 2018



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Congrès comprend 54 membres qui portent le titre de « **Conseillers de la Nouvelle-Calédonie** ».

Cette assemblée délibérante fonctionne selon le régime des **sessions et intersessions** qui fixe le rythme des séances.

La **session administrative** s'ouvre entre le 1^{er} et le 30 juin et la **session budgétaire** s'ouvre entre le 1^{er} et le 30 novembre.

Entre les deux sessions ordinaires, en période dite d'**intersession**, l'institution peut se réunir en **sessions extraordinaires**.

RÉPARTITION POLITIQUE

25

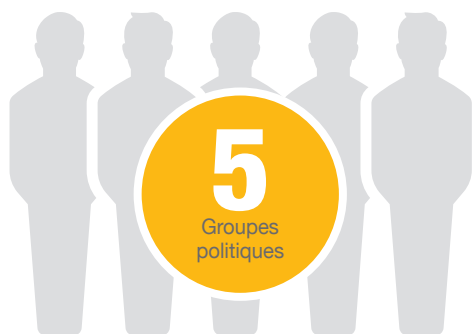
(soit 46 %)

indépendantistes

29

(soit 54 %)

non-indépendantistes



	Nombre d'habitants	Nombre de conseillers	Nbre d'habitants pour 1 conseiller
Province Sud	199 983	32	6 249
Province Nord	50 487	15	3 366
Province Îles Loyauté	18 297	7	2 614

Données population : Source recensement ISEE 2014

32

conseillers issus de la Province Sud

soit

59%

15

conseillers issus de la Province Nord

soit

28%

7

conseillers issus de la Province des Îles Loyauté

soit

13%

VISITES ET DÉBATS PUBLICS



Plusieurs centaines d'élèves de tous âges visitent chaque année le Congrès. Au total, plus de **1150** visiteurs scolaires entre 2016 et 2018.

11

conférences publiques depuis 2016 à la demande de la société civile sur des thèmes aussi variés que l'avenir institutionnel, l'histoire du Congrès, les transferts de compétences, l'étude du développement de la NC, etc.

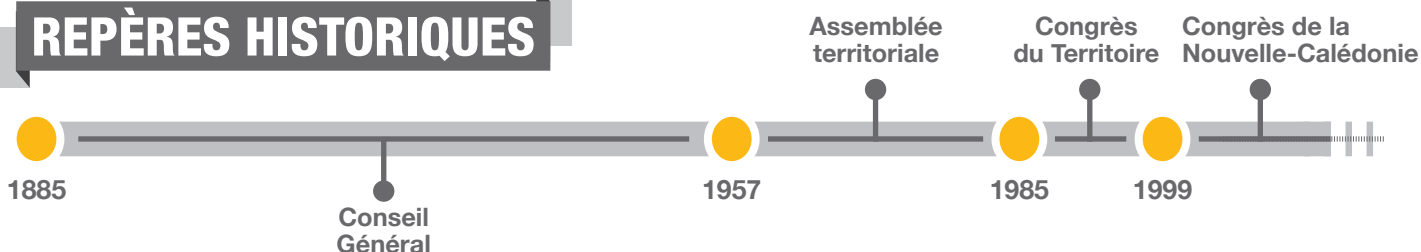
PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Le Congrès mène une politique dynamique de coopération interparlementaire. Plusieurs conventions de partenariats ont été scellées :

- Le Parlement de la République de Vanuatu depuis 2002
- L'Assemblée nationale depuis 2012
- Le Sénat depuis 2014
- L'Assemblée de la Polynésie Française depuis 2010
- Membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie depuis 2018.
- L'Assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna depuis 2010



REPÈRES HISTORIQUES





UN COQUILLAGE COMME EMBLÈME INSTITUTIONNEL

Quel plus beau symbole que la toutoute pour le cœur battant de la démocratie calédonienne ! À l'origine, le son de la conque, ou toutoute, servait à annoncer un événement lors de cérémonies traditionnelles et rassemblait les peuples pour discuter. Aujourd'hui, cette conque ancestrale est le symbole du Congrès et rappelle que la Nouvelle-Calédonie est, selon sa devise, une terre de parole et une terre de partage.

LE CONGRÈS DES JEUNES

Le Congrès s'est doté en 2015 d'une assemblée parlementaire de lycéens pour donner voix à la jeunesse calédonienne et l'initier pleinement au système démocratique.

54



conseillers
de la jeunesse

22



établissements scolaires
secondaires représentés

6

commissions
intérieures

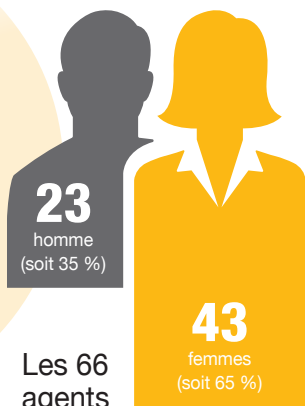
2

séances
plénières par an

PERSONNEL DU CONGRÈS 2018

43
ANS

Moyenne
d'âge



Les 66
agents

LE CONGRÈS SUR LE WEB



9 500

fans Facebook sur la page
Congrès de la Nouvelle-Calédonie

500

abonnés
newsletter

100%

des séances publiques
diffusées en direct